

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE
PROGRAMMATION 2024
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)
Adresse	Pôle Social – 45 rue Aristide Briand 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne)
Intitulé de l'action	FORUM D'ACCES AUX DROITS, COHESION SOCIALE ET PREVENTION
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Thématique	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	1.5 - Lien social, citoyenneté et participation des habitants 157 - Connaissance des droits, soutien juridique et accès aux services publics / 156 - Sports et Loisirs
Lieu(x) de déroulement de l'action (Dans quelle structure ? Dans quel(s) quartier(s) ?)	Centre municipal la Colline (Bois l'Abbé) Epicerie solidaire (Bois l'Abbé) Pôle Social (Centre-Ville) Résidence Autonomie ARPAVIE Robert Landry
Public visé	- Nombre de personnes concernées : 200

	<p>- Origine géographique : <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge : <input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe : <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : Familles, personnes isolées, seniors</p>
Dates de déroulement de l'action (Date de démarrage / date de fin / fréquence)	Date de démarrage : janvier 2024 Date de fin : décembre 2024 Durée : 1 an Fréquence : renouvelable une fois par an
Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> - Favorise l'accès aux droits et à la culture des habitants - Lutter contre le non-recours aux droits - Lutter contre les exclusions, favoriser l'insertion sociale et professionnel - Favoriser les échanges, le lien et la mixité sociale et ainsi rompre l'isolement
Description synthétique de l'action	Contexte / Cadre général : Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, doit pouvoir, en dehors de tout procès : connaître ses droits et ses obligations, être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations. Or le CCAS constate très régulièrement qu'un grand nombre de personnes n'a pas accès à ses droits soit par une méconnaissance ou soit parce qu'ils se trouve en difficulté car de plus en plus de démarches doivent s'effectuer en ligne. Parallèlement à cela, le CCAS constate également qu'un certain nombre de personnes, principalement issu du quartier du Bois l'Abbé, ne part pas en vacances en raison de leur situation professionnelle ou de leurs revenus précaires, alors, qu'il est important de noter que les vacances sont un facteur de cohésion sociale, qu'elles impactent les comportements, influent sur la relation à l'autre, sur la perception de soi

et de son environnement et contribuent surtout à réduire les exclusions et à encourager la mixité sociale.

De plus, le CCAS a constaté par le biais de l'épicerie solidaire dont il a la gestion que les personnes en situation de précarité ne prennent pas toujours le temps de s'occuper d'elles ni de leur bien-être. Leurs difficultés quotidiennes prennent le pas sur cette préoccupation et les enchaînent à leurs problématiques.

Enfin, le CCAS a également constaté qu'un certain nombre de seniors souffrent d'isolement cela a un impact sur leur état physique et mentale ce qui nuit à leur bien-être.

C'est pour ces raisons que le CCAS souhaite décliner le projet autour de 5 actions :

- 1- Forum d'information et d'accès aux droits** pour permettre aux personnes d'avoir en un seul et même lieu la possibilité d'accéder à leurs droits grâce à la présence des partenaires associatifs, municipaux et institutionnels du CCAS qui interviennent sur la commune
- 2- Conférence et permanences de l'Agence Départemental d'Informations sur le Logement de permettre** aux personnes de bénéficier de conseils juridiques gratuits pour toutes les questions liées au logement.
- 3- Accompagner un projet de vacances en faveur des familles et des personnes isolées du Bois l'Abbé** pour permettre aux habitants de la commune qui ne peuvent pas partir en vacances de se retrouver autour d'un projet commun et de pouvoir répondre à cette problématique
- 4- Ateliers socio-esthétique** pour permettre aux personnes bénéficiant de l'accès à l'épicerie solidaire de prendre soin d'elles, de retrouver confiance en elles, de partager, d'échanger, de créer du lien et d'avoir des méthodes peu coûteuses qui pourront les inciter à s'occuper de leur bien être
- 5- Ateliers art thérapie** pour permettre aux personnes de se retrouver avec d'autres personnes de leur âge et ainsi leur permettre à travers les activités artistiques de ces ateliers de stimuler leur capacités cognitives, sensorielles et motrices et ainsi d'avoir un impact positif sur leur état physique et psychique.

Déroulement de l'action / étapes :

1- Forum d'informations et d'accès aux droits

Mars 2024 :

Réunions de concertation et de préparation avec les partenaires concernés intervenant sur le territoire de la commune : le Conseil Départemental du Val de Marne, la MDPH, la Maison de la Justice et du Droit de Champigny, l'ADIL du Val de Marne, le conciliateur de justice la Mission Locale des Bords de Marne, le Pôle Emploi de Chennevières, l'Office des Migrants de Champigny, la CPAM du Val de Marne, EDV,

Veolia Ile de France et les services Municipaux (Centre Municipal la Colline, le Service Jeunesse, le service Education Enfance...)

Avril-Mai 2024 :

Sollicitation des prestataires pour l'organisation du forum par le biais d'une demande de devis, préparation des bons de commande.

Juin 2024 :

Préparation des supports de communication avec l'aide d'un graphiste pour promouvoir le forum.

Juillet-Août 2024 :

Mise sous pli en vue de la diffusion des supports de communication aux personnes inscrites au CCAS et aux personnes fréquentant l'épicerie solidaire.

Transmission des supports de communication du forum aux différents partenaires participant à cet événement afin qu'ils le diffusent auprès de leurs publics.

Préparation des questionnaires d'évaluation qui sera transmis aux participants et aux différents partenaires intervenant sur le forum.

Septembre 2024 :

Diffusion des supports de communication du forum dans les écoles de la ville par le biais du cahier de liaison de chaque enfant.

Installation et déroulement du forum sur le parking de l'Eglise Jean XXIII situé dans le quartier du Bois l'Abbé.

Diffusion des questionnaires d'évaluation auprès des participants et des partenaires intervenant sur le forum.

Bilan de l'action avec les Elus et les partenaires concernés grâce au retour des questionnaires d'évaluation complétés par les participants et les partenaires.

Afin de pouvoir toucher un maximum de public le Forum aura lieu en même temps que les portes ouvertes de l'épicerie solidaire et celles du Centre Municipal la Colline. De plus, ces deux structures se trouvent dans le quartier prioritaire.

2- Permanences juridiques et conférence de l'ADIL du Val-de-Marne

Novembre 2023 :

Réunion de concertation et de préparation avec l'ADIL du Val de Marne
Préparation de la convention et des actes administratifs.

Décembre 2023 :

Préparation et conception des supports de communication avec l'aide d'un graphiste pour promouvoir la mise en place des permanences.

Mise sous pli en vue de la diffusion des supports de communication aux personnes inscrites au CCAS et fréquentant l'épicerie solidaire.

Transmission des supports de communication aux différentes structures intervenant sur la commune et pouvant relayer l'information auprès de leurs publics.

Janvier à décembre 2024 :

Déroulement de l'action au Pôle Social (Centre-Ville) à raison d'une permanence par mois, animée par un juriste de l'ADIL du Val de Marne
Bilan de la permanence avec le partenaire concerné.

Septembre 2024 :

Réunion de concertation et de préparation avec l'ADIL du Val de Marne pour définir les modalités et la thématique de la conférence.

Préparation et conception des supports de communication avec l'aide d'un graphiste pour promouvoir la conférence.

Mise sous pli en vue de la diffusion des supports de communication aux personnes inscrites au CCAS et fréquentant l'épicerie solidaire.

Transmission des supports de communication aux différentes structures intervenant sur la commune et pouvant relayer l'information auprès de leurs publics.

Préparation du questionnaire d'évaluation qui sera diffuser aux participants de la conférence.

Inscription des participants à la conférence.

Octobre 2024 :

Déroulement de la conférence animée par un juriste de l'ADIL du Val de Marne

Diffusion du questionnaire d'évaluation auprès des participants.

Novembre 2024 :

Bilan de l'action avec les Elus et l'ADIL du Val de Marne grâce au retour du questionnaire d'évaluation rempli par les participants.

3- Accompagner un projet vacances en faveur des familles et des personnes isolées issues du quartier du Bois l'Abbé avec l'implication des habitants et en partenariat avec le Centre municipal la Colline

Septembre 2023 :

Réunion de concertation et de préparation avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du Centre Municipal la Colline pour définir les modalités de mise en œuvre du projet et des rôles de chacun.

Préparation du courrier d'invitation destiné aux personnes inscrites au CCAS, à l'épicerie solidaire et au Centre Municipal la Colline

Mise sous pli pour transmettre l'invitation aux personnes inscrites au CCAS et fréquentant l'épicerie solidaire

Transmission du courrier au Centre Municipal la Colline pour diffuser l'invitation aux personnes adhérentes de la structure

Déroulement de la réunion de présentation du projet au public

Inscription des personnes qui souhaitent participer au projet.

De septembre 2023 à juin 2024 :

Déroulement des ateliers qui va permettre de constituer sur le plan administratif et technique le projet :

Atelier 1 : recueil des souhaits de destination et répartition des tâches (recherche d'hébergement et d'activités) aux groupes qui auront été constitués

Atelier 2 : Choix de la destination et demande de devis auprès des prestataires (agence de voyage, société de transports, sites culturels...) pour pouvoir estimer le budget

Atelier 3 : travail autour du budget et recherches de financements

Atelier 4 à 8 : préparation et envoi des dossiers de financements auprès des organismes pouvant financer le projet. Préparation des activités d'autofinancement gérées par les groupes

Atelier 9 à 10 : Déroulement des actions d'autofinancement durant les différents événements organisés par la Ville.

Atelier 11 : Préparation du départ en séjour.

Parallèlement aux déroulements des ateliers :

Conception et préparation du support de communication pour promouvoir le séjour et son programme

Préparation des bons de commande

Mise sous pli pour transmettre le support de communication aux personnes inscrites au projet, au CCAS, à l'épicerie solidaire et au Centre Municipal la Colline.

Inscription et encaissement des règlements des participants au séjour (qui tient compte de l'implication des personnes sur le projet)

Préparation du questionnaire d'évaluation qui sera transmis aux participants au séjour.

Juillet-août 2024 :

Déroulement du séjour.

Transmission du questionnaire d'évaluation aux participants.

Septembre 2024 :

Atelier 12 Bilan de l'action avec les participants au séjour et en tenant compte du questionnaire d'évaluation.

4- Atelier socio-Esthétique

Lieu : Epicerie solidaire

Animation : Socio-Esthéticienne

Novembre 2023 :

Réunion de concertation et de préparation avec la socio-esthéticienne en charge des ateliers. Préparation de la convention et des actes administratifs.

Décembre 2023 :

Préparation et conception des supports de communication avec l'aide d'un graphiste pour promouvoir la mise en place des ateliers

Mise sous pli en vue de la diffusion des supports de communication aux adhérents du CCAS et aux personnes fréquentant l'épicerie solidaire

Transmission des supports de communication aux différentes structures intervenant sur la commune et pouvant relayer l'information auprès de leurs publics.

Janvier à décembre 2024

Déroulement des ateliers à raison d'un atelier de 2h00 une fois par mois le 2^{ème} samedi du mois de 10h00 à 12h00, sauf pendant la période estivale :

Samedi 13 janvier 2024 : fabriquer sa lessive

Samedi 10 février 2024 : fabriquer son déodorant

Samedi 9 mars 2024 : fabriquer son dentifrice

Samedi 13 avril 2024 : Soins du visage, confection d'un masque

Samedi 11 mai 2024 : Fabriquer son savon

Samedi 8 juin 2024 : Soins des mains

Samedi 14 septembre 2024 Soins des pieds

Samedi 12 octobre 2024 Conseil en image

Samedi 9 novembre 2024 soins des mains

Samedi 14 décembre 2024 soins du visage, confection d'un masque

Novembre 2024 :

Bilan de l'action avec la socio-esthéticienne

5- Atelier art thérapie

Lieu : Résidence Autonomie ARPAVIE Robert Landry (Centre-Ville)

Animation : professionnel en art-thérapie

Novembre 2023 :

Réunion de concertation et de préparation avec l'animatrice en charge de l'atelier art thérapie. Préparation de la convention et des actes administratifs.

Décembre 2023 :

Préparation et conception des supports de communication avec l'aide d'un graphiste pour promouvoir la mise en place des ateliers
Mise sous pli en vue de la diffusion des supports de communication aux adhérents du CCAS et aux personnes fréquentant l'épicerie solidaire
Transmission des supports de communication aux différentes structures intervenant sur la commune et pouvant relayer l'information auprès de leurs publics.

Janvier à décembre 2024

Déroulement des ateliers à raison d'un atelier d'1h30 de 15h30 à 17h00 un vendredi sur 2 sauf durant la période estivale :

Vendredi 12 et 26 janvier 2024

Vendredi 9 et 23 février 2024

Vendredi 8 et 22 mars 2024

Vendredi 5 et 19 avril 2024

Vendredi 3 et 24 mai 2024

Vendredi 7 et 21 juin 2024

Vendredi 6 et 20 septembre 2024

Vendredi 4 et 18 octobre 2024

Vendredi 8 et 22 novembre 2024

Vendredi 6 et 20 décembre 2024

Les activités réalisées durant ces ateliers seront les suivantes : le dessin, la peinture, la sculpture, le modelage, la musique, la relaxation, le coloriage, le collage...

Novembre 2024 :

Bilan de l'action avec l'animatrice art thérapeute

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Mise à disposition d'une salle du Centre municipal la Colline
 Mise à disposition de l'espace convivialité de l'épicerie solidaire
 Mise à disposition d'une salle de la résidence Autonomie
 Ordinateur, téléphone, photocopieur, imprimante.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	4	0.12
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Rompre l'isolement, favoriser les échanges, créer du lien et de la mixité sociale. Permettre aux personnes de partir en vacances et de s'impliquer dans un projet et de reprendre confiance en elles.

Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?

Le CCAS et le Centre municipal la Colline au travers des situations rencontrées par les agents dans le cadre de leurs missions.

Acteurs et partenaires

Personne responsable de l'action :

Nom / Prénom : Mme CARLIER Delphine

Fonction : Responsable du CCAS et de l'épicerie solidaire

Téléphone : 01 75 65 10 55

	<p>Mail : delphine.carlier@chennevieres.fr</p> <p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme SOUQ Stéphanie, Chargée de l'accueil au CCAS - Mme CHANTRIAUX Myriam, Référente famille du Centre municipal la Colline <p>Partenaires :</p> <p>- Services communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre municipal la Colline - Services Techniques Municipaux - Service Education Enfance - Service Communication/Pole Evènementiel <p>- Partenaires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADIL du Val de Marne - Conciliateur de justice - Conseil Départemental du Val de Marne - EDF Solidarités - Espace Autonomie 3 - Espace des Solidarités des Hauts de Champagne-Chennevières - Maison Départementale des Personnes Handicapées - Mission Locale des Bords de Marne - Office des migrants - Pôle Emploi - Véolia Ile de France <p>- Dispositifs mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT - BOP 147
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <p>Pour les habitants du quartier du Bois l'Abbé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétablissement et meilleurs accès aux droits - Avoir une meilleure connaissance du territoire - Réduction des expulsions locatives - Lutter contre le non-recours - Favoriser les échanges - Favoriser l'implication citoyenne - Créer du lien et de la mixité sociale <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <p>Un questionnaire d'évaluation permettra de faire le point sur les acquis et de jauger la satisfaction des participants aux actions. Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidence.</p>
<p>Financement de l'action</p>	

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :

- Achats : 12 226.00 €
- Service extérieur : 5 850 €
- Autre service extérieur : 6 480 €
- Charge de Personnel : 5 632 €

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Oui pour l'accompagnement au projet séjour

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Tarifification modulée pour les participants au projet séjour en fonction de leurs ressources et de leur implication dans les actions d'autofinancement du projet

Gratuité pour les autres actions.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

- Du salaire de la Responsable du CCAS
- Du salaire de l'agent en charge de l'accueil
- Du salaire de la référente administrative de l'épicerie solidaire
- Du salaire de la CESF (Centre municipal la Colline)

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)

Locations immobilières :

- Mise à disposition d'une salle du Centre municipal la Colline
- Mise à disposition de l'espace convivialité de l'épicerie solidaire
- Mise à disposition d'une salle de la résidence autonomie ARPAVIE Robert Landry

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

Aucune.

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :

L'écart de 9 053 € entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 (30 588 €) et celui de 2023 (21 535 €) s'explique par le fait qu'en 2024 il y aura deux actions supplémentaires à savoir l'atelier socio-esthétique et l'atelier art thérapie.

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Le 31/10/2023

Jean-Pierre BARNAUD
Président du CCAS